

PAR COURRIEL

Québec, le 4 janvier 2018

Monsieur Roland Braun  
Pêches et Océans Canada  
Division de la protection des pêches  
850, route de la Mer  
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

**Objet : Projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de  
sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont  
Questions complémentaires du 4 janvier 2018 (n° 1)**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 10 janvier compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Maxandre Guay Lachance  
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

## Ministère des Pêches et des Océans du Canada

1. Dans le cadre de l'analyse du projet d'aménagement de nouveaux bassins d'eau de procédé et de sédimentation à la mine de Mont-Wright à Fermont, votre ministère doit analyser une proposition de compensation par Arcelor Mital pour la perte d'habitat du poisson sur le bassin versant de la rivière aux Pékans en vertu de la *Loi sur les Pêches* (notre référence PR8.1 sur le site Web du BAPE).

La commission d'enquête du BAPE souhaite savoir à quelle étape votre analyse de la proposition du promoteur est rendue et quelle est votre réceptivité face à cette proposition. Par ailleurs, la commission souhaite comprendre comment vous procédez dans vos discussions avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin d'harmoniser vos exigences respectives.